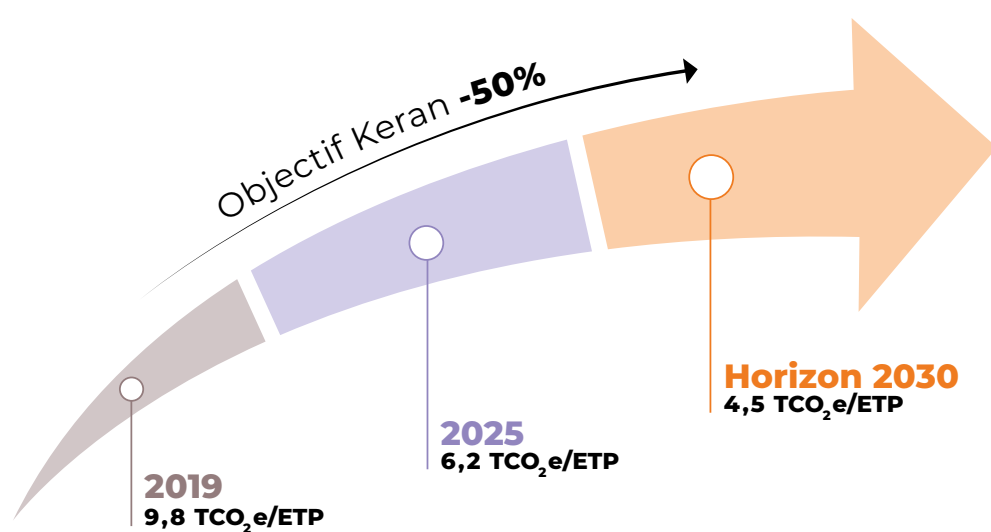


Trajectoire de décarbonation à horizon 2030

Conscient de l'enjeu sociétal que représente la lutte contre le dérèglement climatique et en lien avec l'objectif d'Entreprise à Mission du groupe Keran « Contribuer à la décarbonation des villes et des territoires, à l'amélioration de la biodiversité et à la protection des ressources naturelles », Sce s'engage fortement dans une trajectoire de décarbonation.

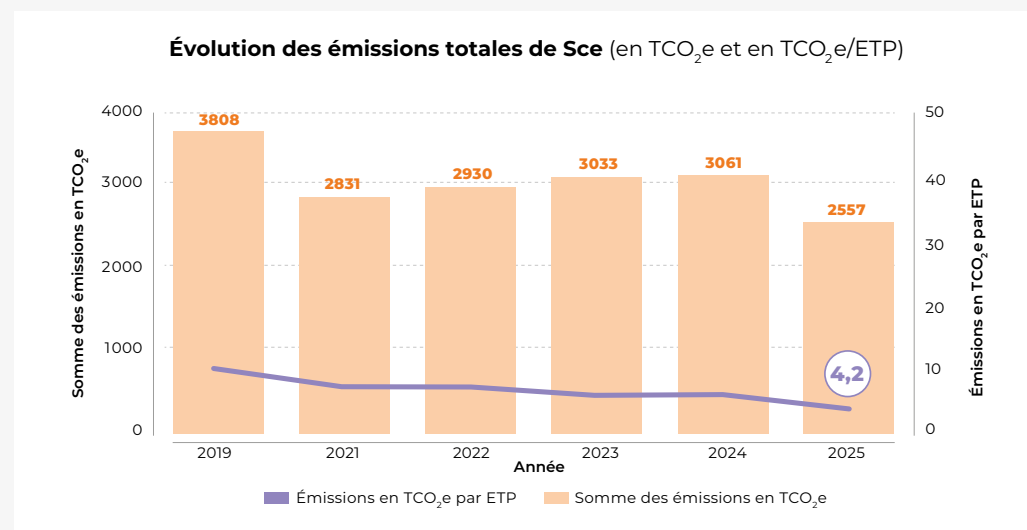
Pour cela, elle s'est donnée pour objectif ambitieux de réduire de 50% ses émissions de GES d'ici 2030 *.

**par rapport à l'année de référence 2019 (en TCO₂e/ETP)*



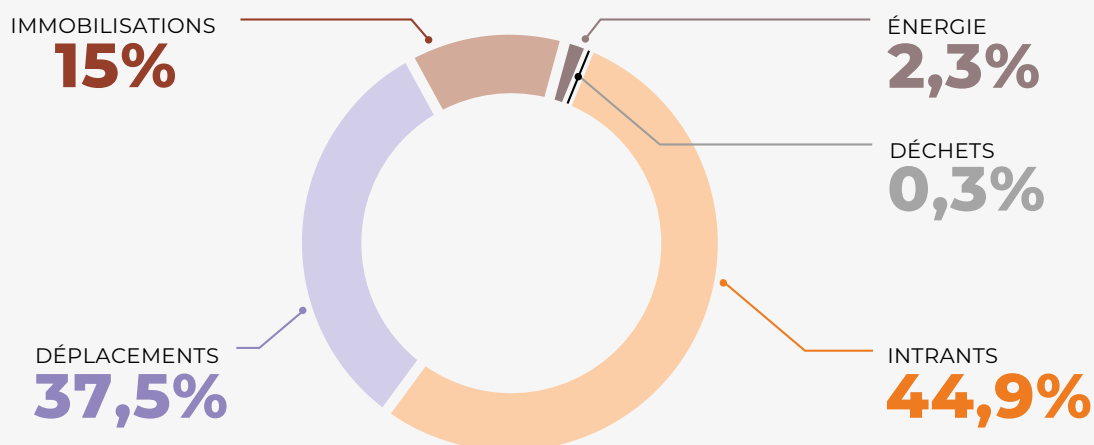
Bilan Carbone Sce 2025

Depuis 2019, Sce agit fortement en faveur de la décarbonation, ce qui a porté ses fruits sur les émissions de **Scopes 1 et 2**. En 2025, l'empreinte carbone de Sce est de **2557 TCO₂e**, constituée essentiellement (98%) d'émissions indirectes liées à la chaîne de valeur (**Scope 3**).



Les 2 postes principaux d'émissions sont :
les Intrants (45%) et les Déplacements (37,5%)

Répartition des émissions de CO₂e de Sce par catégorie en 2025



Nos actions depuis 2019

Depuis 2019, Sce anime sa démarche sociétale et environnementale avec la mise en place d'une équipe RSE structurée pour déployer sa feuille de route et ses objectifs. Elle fait aussi appel à un collectif de collaborateur·rice·s volontaires, le Comité d'Impact, pour challenger et accompagner des actions collectives de mise en oeuvre de sa stratégie.

Nos actions ont porté en priorité sur les 2 postes les plus émetteurs suivants :

Les déplacements

Une politique renforcée sur la mobilité nous a permis de diminuer nos émissions de **56%** par rapport à 2019 :

- ▶ Une charte mobilité ambitieuse qui a permis notamment de limiter fortement le recours à l'avion.
- ▶ Une optimisation de la flotte automobile (allongement de la durée d'utilisation des véhicules thermiques, achat de véhicules électriques, autopartage).
- ▶ Renforcement de mesures en faveur de la mobilité active (Forfait mobilité durable augmenté, flottes de VAE de services).

Les intrants

Notre politique d'achats responsables nous a permis de réduire de **11%** nos émissions sur les intrants par rapport à 2019 :

- ▶ Mise en place d'actions pour mieux connaître l'empreinte carbone réelle des prestataires externes les plus impactant.
- ▶ Mise en place d'un processus d'achats responsables (charte et politique d'achats responsables, critères RSE pour la sélection et l'évaluation des fournisseurs).

« Nous poursuivons notre plan d'action en ayant pour objectif de réduire nos émissions du Scope 3 et plus particulièrement celles liées aux déplacements (verdissement de la flotte automobile, réduction des déplacements professionnels) et aux intrants (implication des fournisseurs, choix de prestataires plus vertueux, ...) »